

0341367B
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE PAUL BERT
7 IMPASSE TOUNEL
34310 CAPESTANG
Tel : 0467498222

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tableau des procédures des marchés adaptés 2019 (MAPA) Collège Paul BERT

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/09/2018

Réuni le : 04/10/2018

Sous la présidence de : Sebastien Sibille

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le tableau de procédure dans le cadre des marchés à procédure adaptée dans les conditions décrites ci-dessous :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Procédure MAPA19

Dans le cadre de l'exercice comptable 2019, le Conseil d'Administration adopte le tableau de procédure du Collège Paul BERT de CAPESTANG pour les marchés à procédure adaptée (MAPA).

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0